

Enseigner avec les réseaux sociaux

DRANE - RSSI - DPD - CLEMI Nantes

Février 2026 V 2

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>

Table des matières

1. Objectifs	3
2. Introduction	4
3. Problèmes posés	5
3.1. Vie privée / professionnelle	5
3.2. Droit à l'image- usage abusif.....	5
3.3. Données personnelles	5
4. Constat	6
5. Préconisations	7
6. Éléments de réflexion	8
7. Ressources	10

1. Objectifs

Les cas pratiques « **Numérique responsable** » ont été créés par la DRANE afin **d'illustrer concrètement d'éventuels problèmes, questionnements, autour des usages du numérique et plus particulièrement d'Internet.**

2. Introduction

Public ciblé : directeurs d'école ; chefs d'établissement ; formateurs et référents numériques ; enseignants



Mise en situation

Vie privée / Professionnelle

☞ *J'ouvre une page Facebook en mon nom et en mon titre. J'invite mes élèves de terminale à y venir discuter de quelques flux d'actualités choisis afin de conforter leurs esprits critique et civique. Cette page n'est pas publique et j'ai pré-averti que l'appellation « ami » de Facebook ne doit pas faire oublier le rapport distancié que j'entends préserver avec mes élèves. Je souhaite en faire un outil de travail pour poursuivre les débats initiés en classe.*

Droit à l'image - Usage abusif

☞ *Afin d'immortaliser quelques bons moments civiques, j'illustre la page avec quelques photos prises durant le cours où les élèves débattent avec conviction. Les sources des photos et les personnes représentées sont indiquées avec précision. Les commentaires y trouvent un terrain d'amusement mais aussi parfois de moqueries.*

Données personnelles

☞ *Enfin, un élève m'interpelle au sujet de son père, qui serait « spécialiste » d'une question civique abordée. Voulant contacter cette personne, je clique sur le nom de l'élève-ami et visite sa page dans l'espoir d'y trouver la page Facebook du père afin de le convier à participer aux débats comme intervenant extérieur.*

3. Problèmes posés

- En quoi l'école, dans sa mission éducative, est-elle concernée par les usages des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, Tik Tok...) ?
- Quels accompagnements doit-elle apporter ?

3.1. Vie privée / professionnelle

- Au regard des droits/devoirs des fonctionnaires, l'utilisation des réseaux sociaux par un enseignant est-il compatible avec le droit français ?
- Les CGU des réseaux sociaux sont-elles compatibles avec une utilisation en classe ?
- De quel statut l'enseignant peut-il se prévaloir dans un espace privé ?

3.2. Droit à l'image- usage abusif

- Est-il possible de diffuser des photos de classe dans un réseau social ?
- Que faire en cas d'usage abusif ?

3.3. Données personnelles

Dans quelles mesures, l'enseignant peut-il consulter et utiliser les données personnelles de l'élève ?

4. Constat

Enseigner avec les réseaux sociaux suppose d'effectuer des choix pédagogiques complexes.

De nombreux établissements sont demandeurs d'une prévention au quotidien afin d'apprendre aux élèves à gérer certaines réalités d'Internet.

La particularité des réseaux sociaux est que leur fonctionnement est continu sans se limiter au temps scolaire. Celle-ci amplifie les phénomènes de violence et de harcèlement dans et au-delà de la communauté éducative. Ces comportements parfois immodérés et la circulation rapide et facile de propos ou de contenus divers peuvent avoir des répercussions douloureuses sur les individus et entraîner des conséquences graves ou des blessures indélébiles, notamment chez des élèves pris dans des pièges dont ils ne soupçonnent pas les rouages.

5. Préconisations



- Informer le plus rapidement possible la chaîne d'alerte en cas d'incident
- Se documenter sur les médias sociaux et à l'usage qu'en font les adolescents (voir les ressources)

En cas d'incident

Penser à conserver des traces en cas d'incident.

 Conseil

6. Éléments de réflexion

■ Apprentissage des usages raisonnés

C'est le rôle de l'école d'éduquer aux réseaux sociaux et de former au développement de l'esprit critique. Savoir utiliser les ressources numériques les plus pertinentes pour les apprentissages, apprendre à discerner l'information de la désinformation, savoir user de manière responsable des réseaux sociaux sont autant de compétences que l'École a le devoir d'apporter aux élèves.

L'apprentissage des usages raisonnés est préconisé dans le *CRCN* (Domaine 2 : Communication et collaboration). Protéger les enfants, c'est d'abord leur apprendre à se protéger eux-mêmes. En revanche, il est très souvent nécessaire d'apporter aux élèves un accompagnement réflexif sur leurs pratiques (paramétrage de son compte, notion d'identité numérique...).

■ Une évolution rapide des usages

Un travail sur le fond et la durée est nécessaire. En effet, les pratiques des élèves avec les réseaux sociaux évoluent au même rythme que les plates-formes et leurs fonctionnalités. Les problèmes rencontrés sont toujours nouveaux et touchent à la fois les familles et l'école. Les actions de sensibilisation privilégieront donc le dialogue avec les élèves et leurs familles.

■ Intégration des médias sociaux dans l'acte éducatif

Les plates-formes adaptées à des pratiques scolaires d'échange ou d'expression constituent les espaces où l'on apprendra les subtilités, les écueils et les grandes possibilités de ces outils. Dans certains environnements, il est plus facile de maîtriser la sécurisation. On pourra aussi inventer, mettre au point et développer de nouveaux supports adaptés à ces usages pédagogiques.

Dans ces environnements, il est plus facile de maîtriser la sécurisation

L'académie de Nantes en partenariat avec les collectivités territoriales a déployé dans tous les établissements un espace numérique de travail (ENT) : e-lyco du collège au lycée et e-primo dans le premier degré.

Ces ENT fonctionnent comme un réseau social fermé à destination de la communauté scolaire d'un établissement. Ainsi différents groupes d'une communauté scolaire peuvent communiquer via des mails, des forums, des blogs... Chacun est responsable de son identité numérique au sein du réseau.

■ Droits / devoirs des fonctionnaires

 Texte légal

Quels sont les devoirs des fonctionnaires ? Fiche thématique à consulter¹

Dossier thématique sur éthique et déontologie : <https://www.ih2ef.gouv.fr/ethique-et-deontologie>

■ Sphère privée / public

 Fondamental

Les sphères privée et professionnelle des enseignants et des élèves ou de leur famille ne doivent pas entrer en relation dans le cadre scolaire. Pour éviter cet écueil, l'enseignant s'abstiendra d'utiliser un réseau social grand public.

1. <https://www.vie-publique.fr/fiches/20259-quels-sont-les-devoirs-des-fonctionnaires/>

■ Le droit à l'image

Rappel

Le droit à l'image se définit non pas par rapport à la loi, mais par un ensemble de décisions jurisprudentielles basées sur l'application de l'article 9 du Code civil. Avant de pouvoir utiliser l'image d'une personne (mineur ou adulte), il faut veiller à ce qu'elle ne porte pas atteinte à sa vie privée.

■ Diffusion et captation voix/image

⚠ Attention

La captation et a fortiori la diffusion de voix et image créent un traitement de données à caractère personnel : le *RGPD* s'applique. C'est le cas d'un compte ouvert par un enseignant, pour sa classe, sur un réseau social dès lors qu'il diffuse les photographies de ses élèves ou leur prénom.

L'autorisation de diffusion

Toute publication de l'image ou de la voix d'une personne suppose son autorisation préalable par écrit. Pour les élèves mineurs, l'accord des parents est nécessaire pour la prise de vue et pour la diffusion des photographies ou vidéos. Les modes d'exploitation doivent être précisés.

Formulaire de droit à l'image

⊕ Complément

Modèles d'autorisation d'enregistrement image/voix en téléchargement²

² <https://www.intra.ac-nantes.fr/formulaires-droit-a-l-image-1153235.kjsp?RH=1153477835484>

7. Ressources



- **En interne** : Enseignant référent pour le numérique et enseignants-documentalistes, inspecteur, direction d'établissement , CPE
- **Sur le territoire** : secteur associatif , etc.
- **Ressources académiques**
 - EMI³ et CLEMI⁴
 - Protection des données⁵ (Etna)
 - Espace numérique et responsable ⁶de la DRANE
 - SAJ⁷ , le service des affaires juridiques
 - Programme PHARE⁸
- **Outils en ligne**
 - Utiliser les réseaux sociaux proposé par la CNIL⁹
 - L'application FantomApp proposée par la CNIL¹⁰
 - Affiche 5 conseils pour protéger ma vie privée en ligne¹¹
 - Guide d'utilisation des réseaux sociaux en classe¹²
 - Des adolescents, des médias sociaux, des enseignants¹³
 - ¹⁴Gérer une situation de crise liée à une publication sur un réseau social¹⁵¹⁶
 - Droit à l'image et respect de la vie privée¹⁷

3. Les ressources pédagogiques en emi - <https://pedagogie.ac-nantes.fr/dispositifs-et-enseignements-transversaux/education-aux-medias-et-a-linformation/pedagogie>

4. Clémi - <https://pedagogie.ac-nantes.fr/dispositifs-et-enseignements-transversaux/education-aux-medias-et-a-linformation/clemi>

5. Protection des données sur etna - <https://intra.ac-nantes.fr/gestion-des-structures-et-des-personnels/outils-numeriques/securite-numerique/protection-des-donnees>

6. Numérique : une utilisation responsable - <https://pedagogie.ac-nantes.fr/poles-et-actions-educatives/numerique-et-enseignement/numerique-responsable>

7. Ressources et informations juridiques sur etna - <https://intra.ac-nantes.fr/gestion-des-structures-et-des-personnels/la-voix-du-saj-service-des-affaires-juridiques>

8. <https://www.ac-nantes.fr/lutter-contre-le-harcelement-entre-eleves-121646>

9. <https://www.cnil.fr/fr/utiliser-les-reseaux-sociaux>

10. Tout savoir sur l'application FantomApp - <https://www.cnil.fr/fr/fantomapp>

11. Affiche 5 conseils pour protéger ma vie privée sur les réseaux sociaux [PDF, 2,5 Mo] - https://www.educnum.fr/sites/default/files/atoms/files/affiche_gn-cnil_5_conseils_pour_proteger_sa_vie_privée.pdf

12. A la conquête des réseaux sociaux dans l'enseignement - https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_4473658/a-la-conquete-des-reseaux-sociaux-dans-l-enseignement

13. <https://ww2.ac-poitiers.fr/dane/spip.php?article592>

14. <https://fr.calameo.com/read/00498626064def962bc41?page=5>

15. <https://fr.calameo.com/read/00498626064def962bc41?page=5>

16. Cyberviolences et réseaux sociaux : gestion de crise et prévention - <https://www.educationauxecrans.fr/sites/default/files/2024-06/guide-pratique-pour-prevenir-et-gerer-les-cyberviolences.pdf>

17. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>

Le règlement général sur la protection des données - RGPD Texte légal

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

Article 9 du code civil - vie privée Texte légal

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006419288/